



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Avis public

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 janvier à 20 h 27.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin
Siège #2 - M. Frédéric Poulin
Siège #3 - M. Dave Roy

Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon
Siège #5 - M. Vincent Breton

Est absent à cette séance : Siège #6 - M. Carl Boilard

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

M. François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

Il a été statué notamment ce qui suit :

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de 2025

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 par la résolution 2024-12-314 ;

ATTENDU QUE ce calendrier prévoyait l'absence de séance au mois d'août 2025 et que selon le Code municipal du Québec (C-27.1, art. 148), une municipalité locale doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Breton ET RÉSOLU :

- D'ADOPTER le calendrier modifié par l'ajout d'une séance le 11 août 2025 à 20 h ;
- QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le greffier-trésorier conformément à la loi qui régit la Municipalité.

13 janvier	10 février	10 mars
14 avril	12 mai	9 juin
14 juillet	11 août	8 septembre
14 octobre (mardi)	10 novembre	8 décembre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la Municipalité de La Guadeloupe, ce treizième (13^e) jour de janvier 2025.

François Nadeau,
Directeur général et greffier-trésorier